**Communiqué de presse**

*Mercredi 28 septembre 2022*

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**Monsieur EDOUARD FRITCH**

**SOMMET ETATS-UNIS – ILES DU PACIFIQUE**

**WASHINGTON – 28 septembre 2022**

Honorables représentants du gouvernement et des agences des États-Unis,

Honorables collègues dirigeants de notre continent bleu du Pacifique et leurs représentants,

Monsieur le Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir d'être ici ce soir au siège des Gardes côtes des Etats-Unis pour ce premier sommet historique des îles du Pacifique et des États-Unis, et de pouvoir partager des points de vue sur le sujet primordial du domaine maritime.

Nous, habitants du Pacifique, sommes les gardiens du plus grand continent océanique de notre planète bleue. Nous appartenons à l'Océan et la question du domaine maritime n'est donc pas seulement une question de développement durable et de subsistance mais aussi d'identité.

Les dirigeants du Forum sont des intendants engagés du continent bleu du Pacifique, comme en témoignent la déclaration sur les océans des dirigeants du Forum des îles du Pacifique 2021 et d'autres accords internationaux pertinents.

La Polynésie française et moi-même avons un engagement de longue date et indéfectible en faveur de la gestion, de l'utilisation et de la conservation durables des océans. En 1996, j'étais alors ministre des Pêches, j'ai arrêté la vente de permis de pêche aux flottes étrangères pour développer notre propre flotte nationale.

En 2002, la Polynésie française a créé le plus grand sanctuaire de protection des mammifères marins au monde dans sa zone économique exclusive.

En 2018, mon gouvernement a transformé notre ZEE de 4,7 millions de kilomètres carrés en une zone marine gérée appelée *Te Tainui Atea* tout en s'efforçant d'assurer la durabilité de notre industrie de la pêche locale. Les pratiques de pêche destructrices, telles que la senne coulissante, sont interdites en Polynésie française.

Plus tôt cette année, lors du « One Ocean Summit », je me suis engagé à prendre des mesures de protection et de gestion supplémentaires couvrant 1 million de kilomètres carrés de notre domaine maritime, comme consacrer environ 500 000 kilomètres carrés à la pêche de subsistance de la sole.

Nos actions ont été guidées par une vision qui place l'humain au cœur de la protection et de la gestion des océans. Les peuples du Pacifique appartiennent à la terre, à la mer et à l'air. Notre vision est globale, globale et systémique, et nous souhaitons qu'elle s'inscrive dans une perspective à long terme. Cette vision océanienne vise à améliorer le niveau et la qualité de vie, à se réapproprier les concepts et les savoir-faire traditionnels, et à créer une solidarité entre les générations et entre les peuples du grand océan.

Notre vision s'articule autour de quatre piliers :

• *Mou'a ti'a* : la préservation du Cœur de nos Iles,

• *Tai u*ta : la restauration du lien Terre-Mer,

• *Tainui ā*tea : la protection et la gestion durable de notre ZEE,

• *Te Moana nui o hiva* : la construction de la Grande Muraille Bleue du Pacifique.

Permettez-moi de faire quelques remarques finales concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. La semaine dernière, l'USS Jackson et le contre-amiral Crawford ont visité mon pays dans le cadre de l'engagement des États-Unis à lutter contre la pêche INN. C'est un fléau qui met en danger la durabilité de nos pêcheries et de l'économie de notre continent bleu du Pacifique.

Alors dirigeons l'engagement américain vers cette problématique, et appelons à le renforcer, non seulement sur la pêche INN, mais aussi sur l'augmentation du soutien financier américain aux économies du Pacifique.

Je vous remercie pour votre attention.

 Service de la communication